

TERRITOIRES EXTRA

- Programme de résidences des centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), depuis 2017 -

BILAN des éditions #1 à #6 (2017-2022)



Recherche menée par **Émeline Jaret**
et commanditée par les centres d'art
La Criée (Rennes) et **Passerelle** (Brest),
soutenue par la DRAC Bretagne
- enquête réalisée entre juillet 2023
et janvier 2024 -

Ce document offre la synthèse d'une recherche qui propose un bilan détaillé des six premières éditions de Territoires EXTRA (2017-2022), accompagné d'une cartographie renvoyant à des fiches de présentation de chaque résidence.

Synthèse



2017, un nouveau programme pour renforcer l'équilibre territorial breton : Territoires EXTRA

Créé en 2017 par l'association des centres d'art La Criée (Rennes) et Passerelle (Brest), le programme Territoires EXTRA se déploie dans la région Bretagne. Soutenu par la DRAC Bretagne, il répond à un double objectif : « **créer des rencontres entre des territoires éprouvant un désir d'art et des artistes éprouvant un désir de territoire** ». En ajoutant une mission supplémentaire aux deux centres d'art, Territoires EXTRA permet d'élargir leur périmètre d'action pour **aller vers** des territoires ne bénéficiant pas d'offres culturelles à proximité immédiate et/ou de manière pérenne. Au cœur de la Bretagne, deuxième région rurale de France, le programme offre une réponse aux enjeux de mobilité et d'accessibilité de l'art et des territoires. Il constitue ainsi une **fabrique de coopérations** qui se traduit par la mise en place de résidences de recherche, de création et/ou de transmission, co-construites avec des partenaires public-ques et privé-es. Ces résidences, composées **sur-mesure**, mettent l'accent sur le soutien à une recherche artistique dans sa pluralité, hors de l'atelier et nourrie par la rencontre avec un territoire choisi. En accueillant des artistes et des auteur-es dont les

pratiques reflètent la diversité de la création actuelle, elles offrent un cadre professionnel de travail qui rend visible l'impact du contexte et l'importance de la collaboration dans tout projet artistique.

Pour « aller vers » les territoires

À travers Territoires EXTRA, les centres d'art La Criée et Passerelle, affirment leur rôle de **chambres d'échos de la scène artistique bretonne**, aux niveaux régional, national, international. En étant à la fois témoins de collaborations existantes et acteurs de coopérations nouvelles entre différentes institutions, structures ou associations de la

région, ils participent au rayonnement de la scène artistique bretonne **dans et au-delà de l'écosystème de l'art contemporain**. L'extension de leur périmètre géographique entraîne un élargissement durable de leurs publics, auquel ils répondent en adaptant ou en renouvelant les modalités de transmission et de médiation. Les différentes actions mises en place, soulignent une évolution dans les manières de concevoir l'art dans un contexte non traditionnel de diffusion et de travailler avec celui-ci. Si *aller vers* les territoires permet d'ouvrir des perspectives pour les deux centres d'art, ce mouvement conduit également à déplacer leurs équipes pour répondre aux enjeux d'accompagnement des résidences. Au fil des six premières éditions de Territoires EXTRA, **dix personnes-relai** prennent en charge cet accompagnement par une présence effective sur le territoire résidé, sans laquelle ne peut se réaliser la rencontre entre artistes et publics.

Repenser les modèles de coopération, du compagnonnage au parrainage

Les territoires résidés s'étendent sur les quatre départements de la région Bretagne, où se sont développées des coopérations, prenant en compte à la fois l'écosystème artistique et les spécificités locales. Les six premières éditions de Territoires EXTRA se sont appuyées sur 51 collaborations, à travers 20 communes (+ 4 villes ou régions à l'étranger), se partageant entre des partenaires public-ques et privé-es. Bien que leurs répercussions soient variables en fonction du contexte politico-culturel, ces coopérations sont toujours initiées avec l'intention de **faire durer une action de soutien à l'art contemporain**. La Criée et Passerelle apportent leur expertise auprès de collectivités souhaitant expérimenter ou pérenniser une résidence artistique. Ils viennent renforcer la visibilité des actions des associations partenaires implantées dans un territoire et consolider leur place dans l'écosystème de l'art contemporain. La commune de Gouesnou (EXTRA), Lannion-Trégor Communauté (galerie du Douven), les Ateliers du Plessix-Madeuc ou encore La Fourmi-e, sont exemplaires du point de vue de leur évolution récente, que Territoires EXTRA a pu participer à visibiliser au niveau régional.

51% des partenaires sont public-ques : des opérateurs, des collectivités, des communes et des établissements municipaux, un musée national.

49% des partenaires sont privé-es : des associations, des festivals, des ateliers mutualisés ou des artist-run spaces, une fondation, un musée, des entreprises individuelles.

17 résidences dont

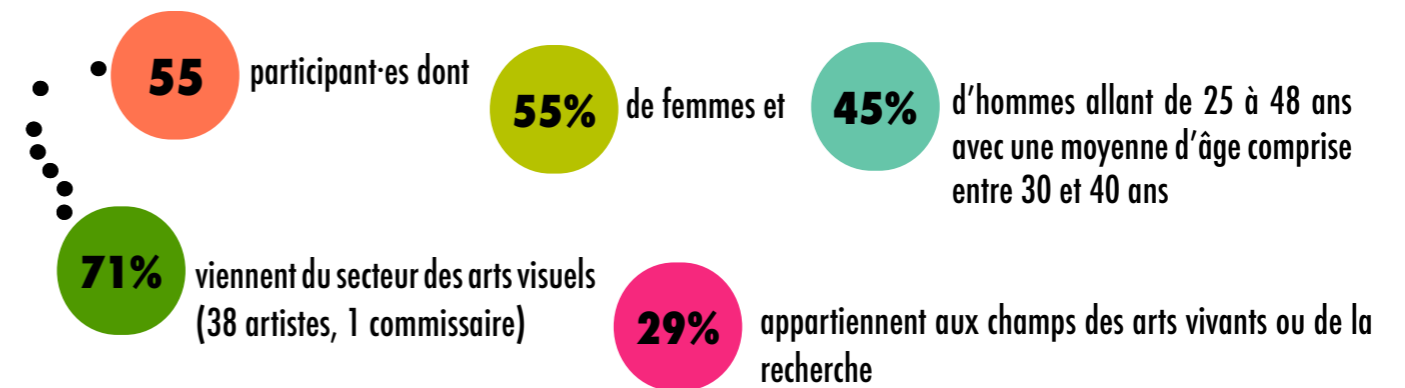
4 à l'international

51 partenariats créés qui renforcent le maillage territorial dont

23,5% qui appartiennent à l'écosystème de l'art contemporain, à l'instar de Documents d'artistes Bretagne, des ateliers du Plessix-Madeuc ou de Bellevue, etc.

Participer au rayonnement et à la consolidation d'une scène régionale

Ce dernier constat concerne notamment **les collectifs d'artistes**, maillons essentiels du secteur des arts visuels, dont plusieurs ont accueilli des résidences du programme et pour lesquels les deux centres d'art jouent un rôle de parrainage. Par leur implantation et leurs actions, ils participent à « repenser la façon dont l'art s'enchevêtre au territoire ». Ce compagnonnage participe à renforcer localement leur rôle dans la scène artistique et dans l'espace social et professionnel. Une remarque similaire peut être faite pour **les artistes et auteur-es** ayant bénéficié d'une résidence du programme, dont l'enjeu de professionnalisation correspond à celui de faire réseau, à travers cette mobilité interne à la région. Appartenant en majorité à une tranche d'âge comprise entre 30 et 40 ans, ces participant-es se répartissent ainsi :



La répartition géographique est la suivante :

56,4% vivent et/ou travaillent en Bretagne au moment de leur résidence ;

43,6% vivent et travaillent dans d'autres régions françaises ou à l'étranger (15% viennent des États-Unis ou de Belgique), mais 35,3% d'entre eux-elles ont déjà travaillé en Bretagne avant leur résidence (formation, exposition ou autre résidence) et possèdent un lien avec la scène bretonne.

Renforcer un financement stable associé à des partenariats multiples

Le programme bénéficie d'une subvention fléchée de la DRAC Bretagne – Service des arts visuels, distribuée aux centres d'art La Criée et Passerelle. Fixée à 20.000 € par édition et par centre d'art, cette somme est complétée de :

(1) des partenariats financiers allant de 5.000 € à 24.200 € – l'écart entre ces deux chiffres traduisant la différence de moyens entre les types de partenaires et leurs réalités économiques : petites et grandes collectivités, partenaires institutionnels et associatifs.

(2) de partenariats en nature, de différents ordres : coproduction d'œuvres ou d'expositions, mise à disposition d'un espace de travail ou d'un logement, prêt d'un moyen de locomotion ou de matériels et d'outils spécifiques.

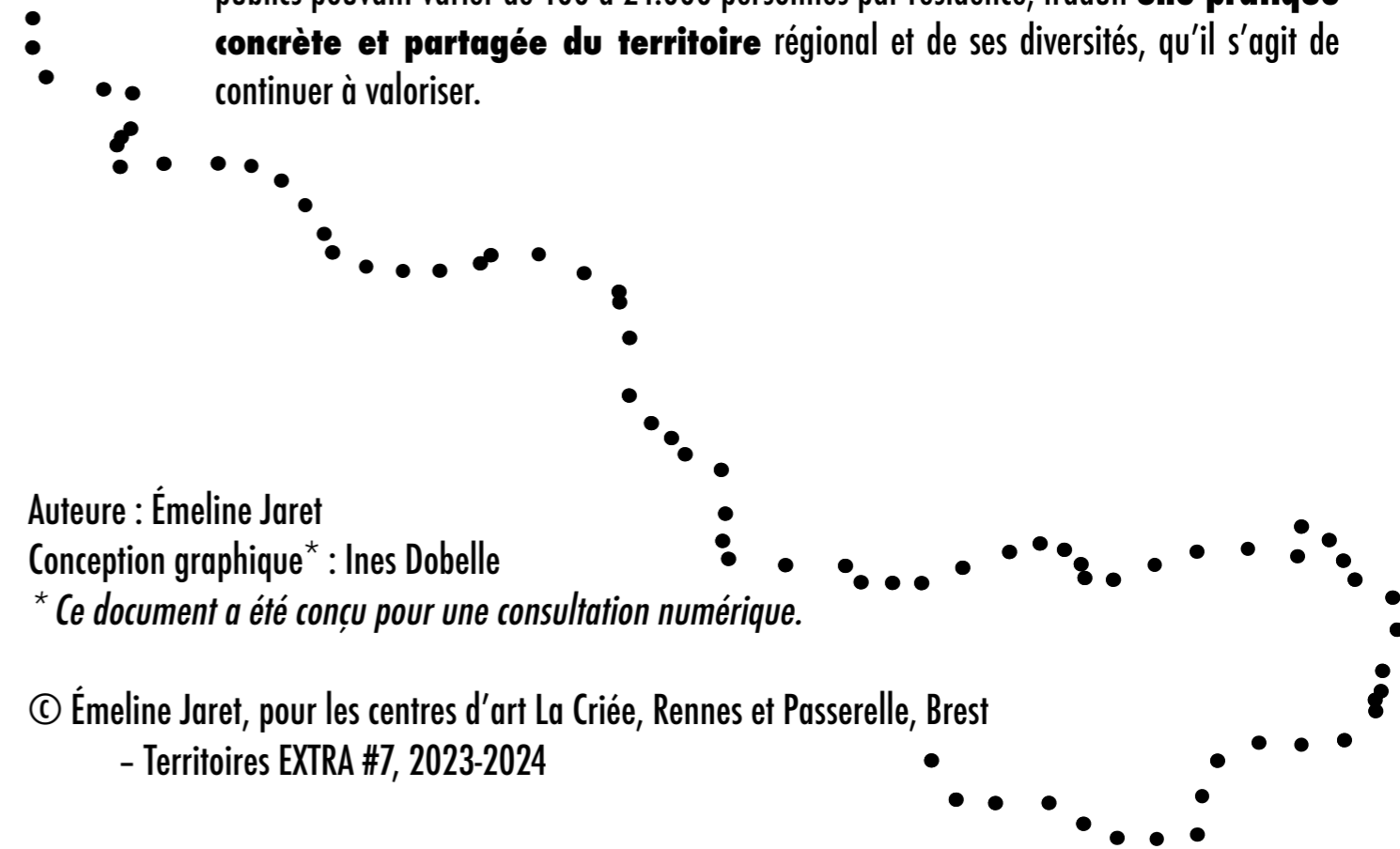
Répondre à l'organisation du travail artistique et à ses temporalités

Tout en bénéficiant d'une enveloppe budgétaire importante, mais parce qu'elles constituent des *fabriques de coopération* hors-les-murs pour La Criée et Passerelle, le programme Territoires EXTRA nécessite une démultiplication de partenaires et de collaborateur·rices qui peut conduire à un morcellement du budget dédié. Les résidences se construisent, en effet, autour de diverses contraintes d'ordre matériel, économique, temporel ou encore conjoncturel. Les six premières éditions montrent que les artistes et auteur·es participant·es sont régulièrement amené·es à transformer ces contraintes en cadre et matière de création, à la manière d'un protocole à expérimenter ou à détourner. À ce titre, la souplesse du programme en termes de déploiement permet aux artistes et auteur·res invité·es d'adapter leur résidence à un rythme choisi (court ou long, avec ou sans interruption). Cette **flexibilité**, liée aux conditions de travail de chacun·e, est **essentielle** non seulement pour les artistes et auteur·es qui doivent maintenir une vie personnelle et une activité professionnelle hors de la résidence, mais aussi pour **prendre le temps** de découvrir un territoire inconnu et construire les possibilités d'une rencontre avec les partenaires et les publics.

Affirmer les enjeux de la transmission, par une pratique du territoire

Pour les artistes et les auteur·es, la participation au programme répond à un désir de rencontre exprimé envers un territoire (ses paysages, ses habitant·es, ses professionnel·les), pouvant nourrir leur démarche artistique, en initiant ou en concrétisant un temps de

recherche et/ou de création. Territoires EXTRA affirme donc l'une des nécessités de l'art de s'inscrire dans un contexte spécifique (politique, social, environnemental, culturel), où les projets développés sont autant les résultats que les prétextes d'un échange avec le territoire résidé. Incarnée dans la rencontre ou la collaboration, la transmission se fait alors dans les deux sens : si le relationnel devient matière ou méthode de création, c'est parce que le partage d'un territoire commun amène le public à le *pratiquer* différemment, en le transmettant à l'artiste en résidence. Cette interrelation produit autant de résultats concrets et matériels que sensibles et immatériels, à travers des liens éphémères mais durablement impactant qui caractérisent les **communautés temporaires** que crée chaque résidence. Les contours de ces communautés temporaires sont mouvants car ils dépendent des expériences que proposent les résidences, qui, elles-mêmes, tiennent compte de la spécificité de chaque territoire. Cette spécificité, qui conduit à une fréquentation des publics pouvant varier de 100 à 24.000 personnes par résidence, traduit **une pratique concrète et partagée du territoire** régional et de ses diversités, qu'il s'agit de continuer à valoriser.



Auteure : Émeline Jaret

Conception graphique* : Ines Dobelle

* Ce document a été conçu pour une consultation numérique.

© Émeline Jaret, pour les centres d'art La Criée, Rennes et Passerelle, Brest
- Territoires EXTRA #7, 2023-2024

la criée
centre d'art contemporain / rennes

Centre
d'art
contemporain
PASSERELLE
Brest - FR

UNIVERSITÉ
RENNES 2

pratiques
et théories
de l'art
contemporain
EA 7372
P
T
A
C

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité